

Formation à distance et crise sanitaire : l'Agefiph publie les résultats de son enquête nationale

01 Septembre 2020



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) publie les résultats de son enquête nationale menée auprès des organismes de formation et des CFA entre le 13 mai et le 8 juin.

En complément de l'enquête lancée par le ministère du Travail (cf. A noter) et en articulation avec les services de l'Etat, l'Agefiph a mis en ligne, entre le 13 mai et le 8 juin, un [questionnaire national](#) [1] à destination des organismes de formation et des Centres de formation d'apprentis (CFA) avec pour objectif d'apporter un regard quantitatif et qualitatif sur :

- la **connaissance et les usages des outils techniques et des ressources pédagogiques** par les organismes de formation et les CFA ;
- l'**identification des principaux freins** pour les personnes en situation de handicap ;
- les **conditions de déploiement de la formation à distance** pour cette cible.

Cette enquête nationale, réalisée par questionnaire auto-administré, a reçu **269 réponses** exploitables issues, en majorité, d'organismes de formation et de CFA. Les grandes écoles, les universités ou encore les acteurs du service public de l'emploi sont également représentés mais plus marginalement.

A noter : avec le confinement décrété par l'Etat le 16 mars dernier, le ministère du Travail a mis à disposition, des organismes de formation et des CFA, des outils et des contenus pédagogiques à distance permettant de garantir la continuité de l'activité de formation ; la crise sanitaire les obligeant à interrompre les formations en présentiel.

Le ministère a ensuite lancé une enquête nationale sur l'usage et la pratique de ces outils et ressources pédagogiques. Pour connaître les résultats nationaux de cette enquête, [cliquez ici](#) [2].

Pour connaître les "résultats franciliens de l'enquête Covid-19 sur la continuité de l'activité de formation", [consultez notre actualité](#) [3].

En ce qui concerne les outils mis à disposition par l'Etat, 50 % des structures interrogées **les utilisent** (qu'il s'agisse de moyens techniques ou de ressources pédagogiques) et 30 % ne les connaissent pas.

Les répondants à l'enquête ont identifié des **besoins d'adaptation** pour les personnes en situation de handicap : pour les outils techniques, l'accessibilité, notamment, est à renforcer (sous-titrage, format, contenus, sigles, audiodescription). Pour les ressources pédagogiques, l'adaptation aux handicaps et leur pertinence selon la typologie de formation, sa nature, son rythme et l'alternance sont mis en avant.

A la question "Proposez-vous, au sein de votre organisme, des modalités de formations à distance à destination des personnes en situation de handicap ?", 47 % des structures ont répondu avoir mis en œuvre de nouvelles modalités de formation sous des **formats en distanciel** depuis le Covid-19.

47 % des répondants indiquent avoir mis en place des outils de Webconférences/classes virtuelles et 22 % des plateformes d'outils pédagogiques.

A la question "Quel(s) type(s) de handicap est concerné par la mise en œuvre de ces formations à distance ?", le **handicap psychique et cognitif** représente 30 % de l'ensemble des handicaps cités.

Parmi les 269 structures répondantes, 26 % ont identifié le **manque d'équipements** de base en informatique et téléphonie comme un frein pour la mise en œuvre de formations à distance auprès d'un public handicapé.

Consultez les résultats complets de l'[enquête Agefiph](#) [4]

Emmanuelle Vignerot

Tags : [agefiph](#) [5] | [enquête](#) [6] | [outils numériques](#) [7] | [adaptation](#) [8] | [RCO](#) [9]